commune de
BISCHOFFSHEIM

AM 026/2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM

VU la loi du 2 mars 1982 n° 82-213 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

VU les articles L.2213-1, L.2542-2, L.2542-3, L.2542-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les travaux de restructuration de l'îlot RISS au 54-56, rue Principale nécessitant de disposer de places de stationnement hors de l'emprise des travaux ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes les normes à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues et voies publiques ;

ARRETE

Article 1 : **Les entreprises et leurs sous-traitants intervenants sur le chantier de restructuration de l'îlot RISS au 54-56, rue Principale, sont autorisées à occuper les 4 places de stationnement situées entre la fontaine St Rémy et les deux premiers arbres.**

Article 2 : Le stationnement est interdit dans cette emprise à l'exception des véhicules des entreprises intervenantes sur le chantier.

Article 4 : Les entreprises sont chargées de la mise en place de la signalisation nécessaire pour permettre l'application du présent arrêté :

- Une signalisation de stationnement interdit au moins 7 jours avant le début des travaux.
- La mise en place d'un balisage délimitant l'emprise réservée.

Article 5 : Le présent arrêté est valable **du 15/06/2026 au 01/06/2027**

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- Les entreprises intervenantes
- Police pluricommunale
- Gendarmerie de Rosheim
- Affichage

Bischoffsheim, le 29/05/2026

Le Maire,
Claude LUTZ

MAIRIE DE BISCHOFFSHEIM
BAS-RHIN

1 rue des Ecoles • 67870 BISCHOFFSHEIM • ✆ 03 88 50 41 08
Internet : www.bischoffsheim.fr - E-mail : mairie@bischoffsheim.fr

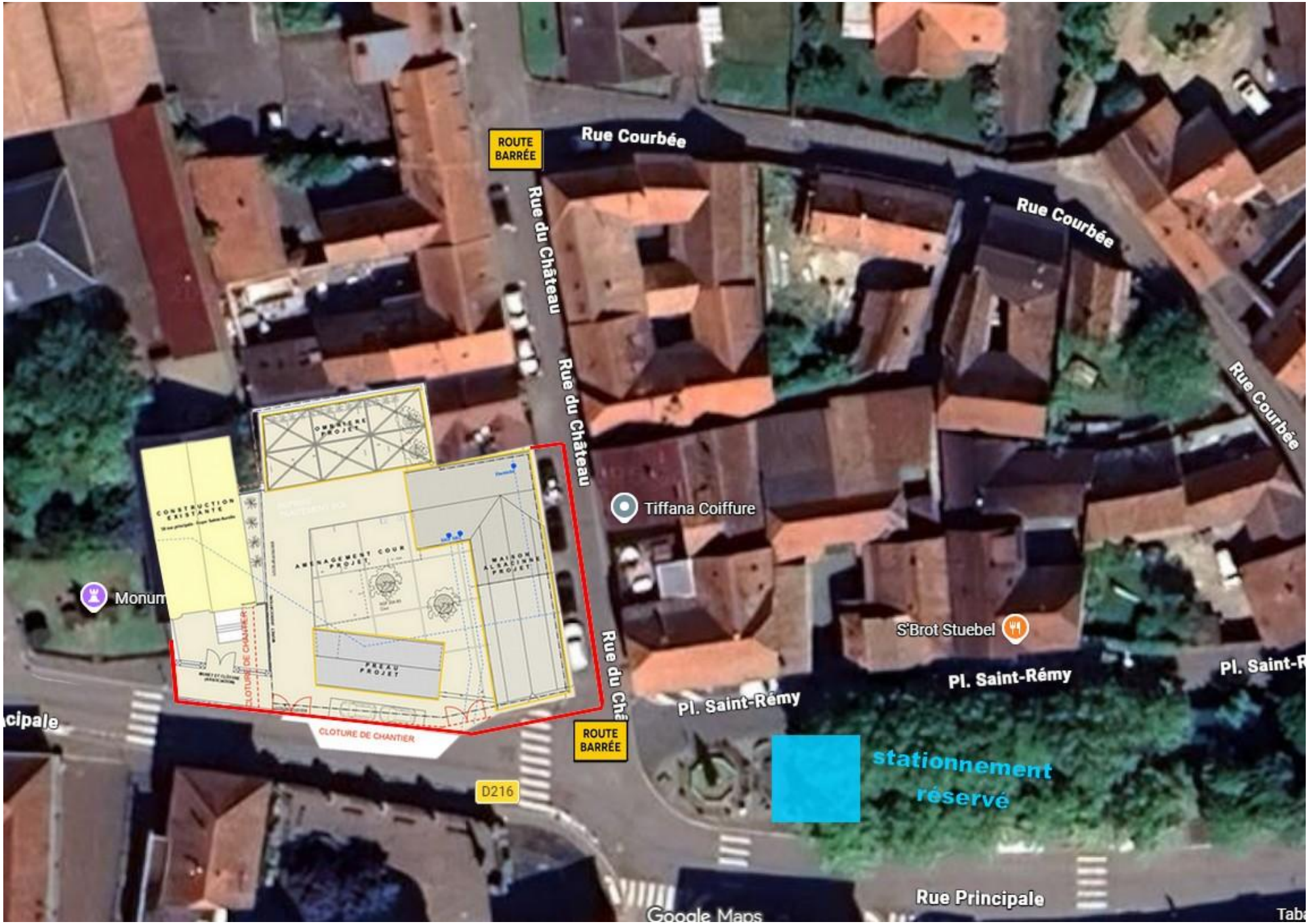
ROUTE BARRÉE
Rue Courbée
Rue du Château
Rue Courbée
Rue Courbée
Tiffana Coiffure
S'Brot Stuebel
Pl. Saint-Rémy
Pl. Saint-Rémy
CONSTRUCTION EXISTANTE
AMENAGEMENT COUR PROJET
MAISON ALSACIENNE PROJET
PREAU PROJET
CLOTURE DE CHANTIER
CLOTURE DE CHANTIER
ROUTE BARRÉE
D216
stationnement réservé
Rue Principale
Google Maps